

90-775 du 24 Novembre 1990
 REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
 MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE
 DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION PUBLIQUE
 DIRECTION DE LA GESTION DU PERSONNEL CIVIL DE L'ETAT

DECRET N° 90/581 /MSS/DGFP/DGPE
 Fortant intégration et nomination de
 Mademoiselle ONDONGO EZHETA Irène
 Laure dans les cadres de la catégo-
 rie A hiérarchie I des Services So-
 ciaux (Santé Publique)
 LE PREMIER MINISTRE :

(/ ISAS :

- (/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
- (/u la loi n° 15/62 du 3 Février 1962 portant statut général des fonctionnaires ;
- (/u le décret n° 62/130/MF du 9 Juin 1962 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires ;
- (/u le décret n° 62/195/FP du 5 Juillet 1962 fixant la hiérarchisation des diverses catégories des cadres ;
- (/u le décret n° 62/197/FP du 5 Juillet 1962 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15/62 du 3 Février 1962 portant statut général des fonctionnaires ;
- (/u le décret n° 62/198/FP du 5 Juillet 1962 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat ;
- (/u le décret n° 63/81/FP-BE du 26 Mars 1963 fixant les conditions dans lesquelles sont effectués les stages probatoires que doivent subir les fonctionnaires stagiaires ;
- (/u le décret n° 65/44 du 12 Février 1965 abrogeant et remplaçant le décret n° 63/376 du 22 Novembre 1963 fixant le statut des cadres de la catégorie AI des Services de Santé ;
- (/u le décret n° 67/50/FP-BE du 24 Février 1967 réglementant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstructions de carrière et reclassements ;
- (/u le décret n° 74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5 Juillet 1962 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;
- (/u le décret n° 85/260 du 5 Mars 1985 déterminant le circuit d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avancements et révisions des situations administratives des agents de l'Etat ;
- (/u le décret n° 89/631 du 7 Août 1989 portant nomination du Premier Ministre ;
- (/u le décret n° 90/513 du 1er Septembre 1990 portant nomination des Membres du Gouvernement ;
- (/u le décret n° 90/514 du 1er Septembre 1990 portant organisation des intérim des Membres du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 90/522 du 14 Septembre 1990 portant abrogation de certaines dispositions attribuant des avantages catégoriels dans la Fonction Publique ;
- (/u le dossier de candidature constitué par l'intéressée ;
- (/u le décret 90/581 du 18 Octobre 1990, organisant l'intérim du

Premier Ministre ;

.../...

SECRET

ARTICLE 1er : Mademoiselle ONDONGO EZHET Irène Laure, née le 16 Mai 1963 à Brazzaville, titulaire du Diplôme d'Etat de Docteur en Médecine, obtenu à l'Institut Supérieur des Sciences de la Santé (Université Marien NGOUABI) à Brazzaville, est intégrée dans les cadres de la catégorie A hiérarchie I des Services Sociaux (Santé Publique) et nommée au grade de Médecin de 1er échelon, stagiaire, indice 830;

ARTICLE 2 : L'intéressée est mise à la disposition du Ministère de la Santé et des Affaires Sociales.

ARTICLE 3 : Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressée, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

BRAZZAVILLE, le 24 Novembre 1990

Par le Premier Ministre par intérim,

Le Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale,

Pierre MOUSSA

- Jeanne DAMBENDZET

AMPLIATIONS

- JORPC..... 1
- DGFP/DGPE..... 3
- DGFP/BST..... 3
- D.G.B..... 3
- D.C.F..... 1
- M.S.A.S..... 2
- D.G.S.P..... 2
- DOSSIER..... 1
- INTERESSEE..... 1
- SGG/BC..... 2

[Faint, mostly illegible text and stamps, including a large 'X' mark and various administrative markings.]